



# PRÉPARER MON DPE

Avant la visite de votre diagnostiqueur Activ', vous devez lui fournir les documents lui permettant d'établir les meilleurs résultats sur votre DPE. **En gras, les documents les plus importants qu'il vous faut prioriser.**

## ADMINISTRATIF/GÉNÉRAL

- **Acte de propriété** (année de construction)
- **Diagnostic surface habitable**
- **Numéro fiscal du local**
- **Règlement de copropriété\*** (tantièmes)

## CLIMATISATION

- **Factures travaux/achat**
- Contrat d'entretien
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'état
- Descriptif fourni par le prestataire/syndic\*

## FENÊTRES

- **Factures travaux/achat**
- Etude thermique
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'état

## EAU CHAUDE SANITAIRE

- Factures travaux/achat (date d'installation)
- Contrat d'entretien
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'état
- Descriptif fourni par le prestataire/syndic\*

## VENTILATION

- **Factures travaux/achat**
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'état
- Notice
- Descriptif fourni par le prestataire/syndic\*

## ISOLATION

- **Factures travaux/achat**
- Photo travaux
- Etude thermique
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'état
- Rapport de sondage effectué par un professionnel
- Descriptif fourni par le prestataire/syndic\*

## ÉNERGIE RENOUVELABLE

- Factures d'installation du système
- Descriptif fourni par le prestataire/syndic\*



Nous réalisons vos DPE rapidement et vous envoyons vos rapports sous 48h.

Trouvez votre diagnostiqueur Activ' pour prendre RDV dès maintenant !

[www.activexpertise.fr](http://www.activexpertise.fr)  
**04 84 855 855**



## CHAUFFAGE

- **Factures travaux/achat**
- Contrat d'entretien
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'état
- Notice chaudière
- Descriptif fourni par le prestataire/syndic\*

\*Dans le cas d'une installation collective.